



Rue de Büren 24 à Bienne : quand le béton cède la place à la verdure.

COMMENT FAIRE D'UN ÎLOT DE CHALEUR UNE OASIS DE BIEN-ÊTRE ?

En Suisse, les trois quarts de la population vivent dans les villes ou leurs agglomérations. En été, les citoyens subissent particulièrement le changement climatique. Et cela ne fera qu'empirer dans un futur proche. Le climatologue Stefan Brönnimann et son équipe nous disent comment les villes peuvent s'adapter.

Professeur Brönnimann, pourquoi la crise climatique représente-t-elle un défi particulièrement important pour les villes ?

Le climat des villes se distingue fortement du climat des campagnes. Pour résumer, je dirais qu'il y a moins de circulation d'air en ville, plus de surfaces imperméables, notamment les routes, et moins d'espaces verts. Du coup, la température grimpe. Cumulées à la pollution de l'air et à la pollution sonore, les conditions climatiques actuelles ont un effet néfaste sur la santé des individus.

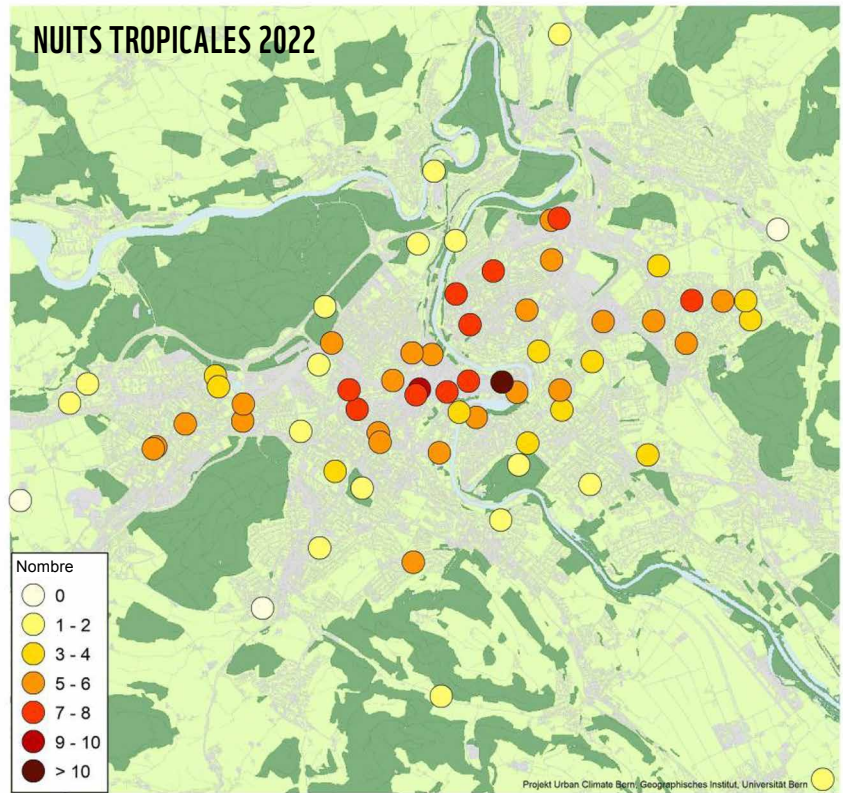
Depuis 2018, le groupe Climatologie de l'Université de Berne mesure la température de l'air en ville de Berne



OUI À LA LOI SUR LA PROTECTION DU CLIMAT !

En tant que nouveau membre du comité et ancienne stagiaire du WWF Berne, j'ai bien sûr à cœur de protéger notre climat. Les excursions avec des classes d'écoliers au bord de l'Emme, toujours plus asséchée, et les cortèges dans les rues de Berne pour un climat urbain plus sain m'ont fait prendre conscience que le climat se dégrade et que les bénévoles, les ONG et les experts ne peuvent pas rester les seuls à s'investir. La loi fédérale sur la protection du climat, portée par un large consensus politique et sur laquelle nous nous prononcerons en juin, correspond à ma conception des choses. Elle fixe des objectifs climatiques concrets, définit des mesures d'efficacité énergétique et arrête des incitations financières à l'innovation. Dès maintenant, tu peux t'investir en faveur de la loi en plantant un drapeau sur ton balcon ou en plaçant un autocollant sur ton téléphone. Le 18 juin est bien en évidence sur mon agenda. J'espère qu'il en est de même pour toi. Nous comptons sur toi et sur ton vote en faveur de la loi sur la protection du climat.

Livia Lehmann



et aux alentours. En quoi cela contribue-t-il à lutter contre les îlots de chaleur ?

Nous réunissons, grâce au réseau de points de mesure que nous avons mis en place, des données exactes provenant d'environ 80 lieux. Nous pouvons donc voir comment la température varie avec le temps à ces endroits précis. Nous pouvons aussi établir une comparaison entre ces lieux et déterminer avec précision et à peu de frais où se situent les îlots de chaleur. Grâce à une vaste série de mesures des années 70, nous pouvons en outre déterminer comment les îlots de chaleur ont évolué au cours des 50 dernières années. Nos mesures nous permettent enfin d'analyser les répercussions du stress thermique sur la santé des habitants des villes.

Si je comprends bien, les données mesurées servent de base pour d'autres étapes. Que se passe-t-il ensuite ?

Pour simplifier, nous avons identifié quatre champs d'action qui se caractérisent par des couleurs favorables pour le climat des villes : blanc, gris, vert et

« LES CONDITIONS CLIMATIQUES ACTUELLES DANS LES VILLES ONT UN EFFET NÉFASTE SUR LA SANTÉ DES INDIVIDUS. »

bleu. Blanc : les surfaces claires augmentent le réfléchissement et font baisser la température. Gris : l'ombre prodiguée par les arbres ou des filets d'ombrage produit le même effet. Vert :

L'INITIATIVE CLIMAT URBAIN

L'initiative Climat urbain a été déposée en ville de Berne le 29 août 2022. Elle vise à combattre la crise climatique et les îlots de chaleur de la capitale et à y préserver la biodiversité. Elle prévoit de retirer des revêtements imperméables, de planter de la végétation et de créer de nouveaux lieux de vie et de rencontre pour la population, dans un climat plus sain. Des initiatives du même ordre ont été déposées à Bienne et Ostermundigen. À l'échelon suisse, neuf villes et communes sont concernées.

les plantes et les arbres favorisent l'évaporation, absorbent le CO₂ et rafraîchissent le climat. Bleu : l'eau produit également des effets positifs en termes d'évaporation. C'est de là que résulte le concept de ville éponge, qui consiste à récupérer et à stocker localement l'eau de pluie. Cette gestion de l'eau à titre de mesure d'adaptation climatique limite aussi le risque d'inondation.

Comment cela fonctionne-t-il en pratique ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec la ville de Berne et ewb (Energie Wasser Bern), qui financent notre réseau de points de mesure. Il y a toujours de petits projets à planifier et à accompagner. Comme ils sont souvent mis en œuvre dans l'espace public, il faut également interagir avec les milieux politiques. Concrètement, les projets peuvent consister à desceller une place pour la rendre plus perméable, à planter de nouveaux arbres ou autres végétaux, ou à intégrer un petit cours d'eau dans le tissu urbain. Toutes ces mesures font baisser la température et déploient des effets positifs sur la santé des habitants, car des lieux inhospitaliers sont transformés en zones où il fait bon flâner. Tout le monde y gagne !

Ça a l'air de tomber sous le sens. Mais alors pourquoi nos villes n'ont-elles pas encore évolué davantage ?

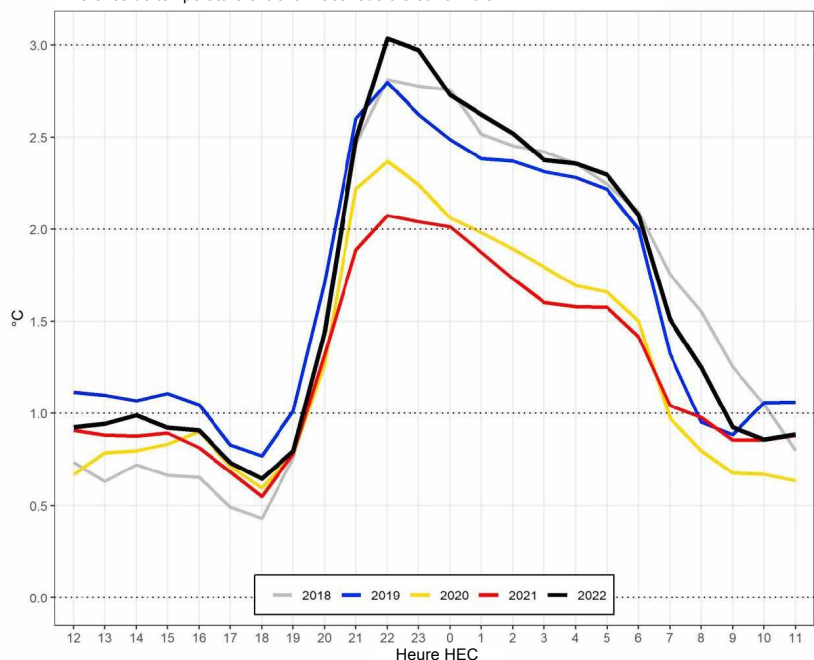
Les causes sont assurément multiples. Il faut d'abord une prise de conscience et cela peut prendre du temps. Ensuite, il s'agit souvent de grands projets qui nécessitent des processus politiques. Là non plus, ça n'avance pas forcément très vite. Et enfin, en ville de Berne, certains projets nécessitent de prendre garde aux monuments classés, ce qui complique le processus. Mais nous faisons plein de petits pas dans la bonne direction.

Voyez-vous d'autres moyens d'agir vite ?

Nous devons utiliser chaque occasion qui se présente, par exemple en cas d'enlèvement du revêtement d'une route. Mais nous ne devons pas pour

EFFET D'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN

Différence de température entre la Place fédérale et Zollikofen



autant faire l'économie d'une vision d'avenir. Notre santé est directement liée au climat des villes. Alors nous ne devons pas manquer de profiter des répercussions positives d'un climat sain sur notre bien-être. Il faut du changement. Pour récupérer, de nombreuses personnes vont dans la nature, au bord de l'eau ou dans la forêt. Pourquoi ne pas faire venir les bienfaits de la nature en ville ?

C'est justement ce que les initiatives Climat urbain visent à atteindre dans différentes villes et communes de Suisse. Dans le canton de Berne, c'est le cas à Berne, Bienne et Ostermundigen. Quels effets auront ces initiatives si elles sont acceptées ?



© mard

Le professeur Stefan Brönnimann est climatologue et dirige le groupe Climatologie de l'Université de Berne. L'année dernière, il a publié avec d'autres chercheurs une étude sur l'impact du développement urbain et du changement climatique sur le microclimat estival de Berne.

CONTRE-PROJET INDIRECT À L'INITIATIVE SUR LES GLACIERS

Le 18 juin 2023, la Suisse se prononcera sur le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers (loi sur la protection du climat). Les buts fixés par la loi sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation et la protection face aux effets du changement climatique et l'orientation des flux financiers vers un développement à faible émission résistant au changement climatique. La loi définit en outre les feuilles de route des entreprises en vue d'atteindre le zéro net en matière d'émissions, encourage l'innovation et instaure des incitations en vue du remplacement des installations de chauffage et de l'accroissement de l'efficacité énergétique.

LES FORÊTS DOMANIALES GÉRÉES PAR UNE SOCIÉTÉ ANONYME ?

Le canton de Berne prévoit de transformer l'Entreprise Forêts domaniales en société anonyme. Certains signes font craindre que l'écologie va en souffrir. Le WWF Berne s'est montré critique vis-à-vis de cette modification de la loi lors de la consultation.

Le canton de Berne est le plus grand propriétaire de forêts de Suisse. Les forêts domaniales s'étendent sur 12 690 hectares, soit environ 7 % de la surface forestière totale du canton. Le canton de Berne prévoit de transformer l'Entreprise Forêts domaniales en société anonyme et a mis en consultation une modification en ce sens de la loi cantonale sur les forêts. Le WWF Berne s'est montré critique à l'égard de ce changement.

L'écologie risque de passer en arrière-plan

Il importe pour le WWF que l'Entreprise Forêts domaniales, plus grande société forestière et de surcroît entreprise publique, agisse de manière durable. Les risques sont avant tout d'ordre écologique. Le WWF craint, indépendamment de la forme juridique de l'entreprise, que la pression sur la biodiversité s'accroisse

dans des proportions dramatiques au cours des prochaines années, en raison principalement de l'envolée de la demande de bois en tant que source d'énergie. Il est donc d'autant plus important que la société anonyme qu'il est prévu d'instaurer doive se conformer à des critères de durabilité stricts. Le WWF estime qu'il est impératif d'inclure dans le cahier des charges de la nouvelle SA la Stratégie Biodiversité en forêt 2030 qui vient d'être élaborée. La préservation et la promotion de la biodiversité sont évoquées dans le projet de refonte du statut juridique de l'entreprise, mais de manière très vague. Par contre, en ce qui concerne l'utilisation de la forêt, le canton devient concret. Il considère qu'en tant que SA, l'Entreprise Forêts domaniales réalisera à l'avenir des profits grâce au développement de nouveaux champs d'activité et à un regain d'efficacité. L'entreprise une fois privatisée devra verser

au canton une taxe d'exploitation par hectare, qui ne manquera pas de faire monter la pression sur l'utilisation des forêts. Or promouvoir la biodiversité en forêt a un coût. Le WWF perçoit mal comment le canton entend résoudre ce dilemme. L'accent risque d'être mis sur les aspects économiques, la biodiversité ira aux oubliettes.

En cas de privatisation des forêts domaniales, le WWF exige que la SA constituée soit soumise à des prescriptions claires, notamment en ce qui concerne la biodiversité.

Le WWF Berne suivra l'évolution de près et continuera de s'impliquer dans le processus politique. Il pèsera par ailleurs pour que le canton laisse 10 % de la surface forestière à l'état de réserve, comme l'exige la Confédération. Le canton de Berne est encore loin d'avoir atteint cet objectif. ■

Regina Fuhrer

PROTÉGEZ CE QUI VOUS TIENT À CŒUR : DITES OUI À LA LOI SUR LA PROTECTION DU CLIMAT LE 18 JUIN !

En tant que pays alpin, la Suisse est particulièrement touchée par le changement climatique. Nous ne pouvons pas rester là les bras croisés à regarder nos glaciers fondre, l'eau manquer et les incendies de forêt et les événements climatiques extrêmes se multiplier d'année en année. Nous devons agir maintenant et marcher d'un pas décidé dans la bonne direction en acceptant la loi sur la protection du climat le 18 juin.

Le groupe Climat du WWF Berne s'investit en amont de la votation. Rahel Stricker, membre du groupe, rapporte : « Le 1^{er} avril, avec 50 autres groupes, nous avons distribué dans toute la Suisse autant de prospectus que possible pour informer la population des enjeux de la votation ». Le 20 mai, le groupe Climat a aussi pris part à la journée d'action nationale.

Chaque voix compte ! Rends-toi aux

urnes le 18 juin et mobilise ton entourage en faveur de la loi sur la protection du climat. Ensemble, conduisons la Suisse vers un meilleur avenir climatique. ■

Raed Hartmann, stagiaire au WWF Berne

Rahel Stricker, membre du groupe Climat du WWF Berne et du comité de faunaberna en train de distribuer des prospectus le 1^{er} avril.



Impressum :

Parution : 4 fois par an; encarté dans le magazine WWF
Tirage : 1800 (français), 19300 (allemand)

Rédaction : Elina Villard et Anina Kistler
Traduction : Emmanuelle Schraut

Imprimé chez Bubenberg Druck AG, Berne
Mise en page : www.muellerluetolf.ch